



Tout professionnel amené à réaliser des opérations d'ordre électrique en basse tension (moins de 1000V)



3 jours
soit 21h



Intra-établissement



Remise d'une
attestation individuelle
de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la réglementation, les spécificités et les risques liés à l'électricité
- Être en capacité de réaliser en toute sécurité, et dans le respect des normes NF C18-510
- Exécuter des interventions d'entretien et de dépannage sur des installations et équipements électriques basse tension en toute sécurité (BR)
- Exécuter (B1) et/ou diriger (B2) en toute sécurité des travaux électriques sur des installations basse tension en toute sécurité

PRÉREQUIS

- Disposer de compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle
- Disposer de son matériel EPI : gants isolants, chaussures de sécurité, visière de sécurité

PROGRAMME DE LA FORMATION BS BE MANŒUVRE

MODULE 1 : INTRODUCTION À L'HABILITATION

- Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électriques
- Principe et procédure d'habilitation - définition des symboles d'habilitation
- L'habilitation des personnes à intervenir dans une zone électrique

MODULE 2 : PRÉVENTION DES RISQUES ÉLECTRIQUE

- Les dangers de l'électricité - les effets du courant électrique
- Les zones électrique (notion de risque et habilitation à intervenir)
- Principes de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Les mesures de protection
- Les équipements de protection collectifs et individuel (EPI)
- Matériel et outillage et risques liés lors de leur utilisation dans l'environnement

MODULE 3 : PRATIQUE ET CONDUITE À TENIR

- Exécution d'un câblage ou installation électrique hors tension
- Prescriptions de consignes de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation, de travaux, d'interventions et d'essais après travaux sur des installations du domaine basse tension (BT)
- Procédure et conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident dans un environnement électrique
- Les gestes de premiers secours



MODULE 4 : RÔLES

- Rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique, respect de leurs instructions et échange des informations
- Les documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Les équipements de travail utilisés et les risques associés, vérification, utilisation sécurisée
- Limites des habilitations symboles BR et BS
- Mesures de prévention lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter

MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Notre approche pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogie active et participative (exercices pratiques, études de cas concrets, travaux de groupe...)
- Les participants développent les compétences nécessaires à la réalisation de travaux, d'interventions générales, de consignations et d'opérations électriques en basse tension, dans le respect des prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510
- Les séquences pratiques sont réalisées sur des installations ou équipements représentatifs de l'environnement professionnel afin de permettre aux stagiaires de s'exercer aux différentes opérations relevant de leurs futures habilitations : préparation et organisation des travaux, identification et analyse des risques électriques, mise hors tension, consignation (BC), réalisation de travaux en qualité d'exécutant (B1) ou de chargé de travaux (B2), interventions générales de dépannage, de maintenance ou de remplacement (BR), ainsi qu'à l'utilisation des équipements de protection individuelle et collective
- Les mises en situation favorisent l'acquisition des gestes professionnels, des procédures de sécurité et des comportements adaptés aux différentes situations de travail
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- L'évaluation est réalisée tout au long de la formation au moyen d'observations en situation, d'exercices pratiques et de mises en situation permettant de vérifier l'acquisition des compétences attendues conformes aux exigences de la norme NF C 18-510
- Les compétences sont évaluées sur la capacité des participants à identifier les risques électriques, à appliquer les prescriptions de sécurité, à préparer et réaliser des travaux ou des interventions en basse tension, à effectuer une consignation électrique, à assurer la sécurité des intervenants et à respecter les limites des habilitations B1, B2, BC et BR
- Une évaluation théorique et une évaluation pratique permettent de vérifier l'acquisition des connaissances et des compétences requises en vue de la délivrance d'un avis après formation.
- Questionnaires d'évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation et évaluation des impacts
- À l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux critères d'évaluation reçoivent une attestation de fin de formation

QUALIFICATION DU FORMATEUR

- Formateur qualifié et/ou certifié en habilitation électrique

